



Résiliation bail : Préavis d'un mois

Par **DRUGGY**, le **23/09/2015** à **11:40**

Bonjour,

Je vous présente ma situation.

Locataire, j'ai annoncé à mon propriétaire mon souhait de déménager le 22 Juin dernier. Le 29 Je lui renvoyais un mail stipulant qu'il s'agit d'un préavis d'un mois pour raison médical.

Je lui envoie un recommandé sur sa demande car pour lui, seul un recommandé fait foi et le fait qu'il est répondu au mail ne l'engage pas à résilier le bail.

Je lui joins un certificat médical dont un de la kinésithérapeute de ma femme qui stipule le besoin de changer de logement.

Je n'ai de réponse que le 8 septembre me disant que ce justificatif n'est pas recevable. Je lui renvoie un autre certificat médical du chirurgien de ma femme. Il accepte finalement le préavis d'un mois à compter du 17 Septembre.

Y-a-t-il quelque chose que je puisse faire ?

J'attends toujours qu'il me donne une date pour réaliser l'état des lieux.

en dépit de plusieurs mails lui demandant quand il souhaiterait le réaliser...

Merci beaucoup pour votre aide